

Chiffres clé du territoire : Ile de france

- 31 000 établissements employeurs - 374 000 emplois, soit 6.6 % des effectifs salariés dans la région
- 27 590 associations, soit 89 % des établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire de la région.
- 1 848 coopératives, soit 6 % des établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire de la région.

Identité :

2001

- Dès la fin des années 90's, diverses associations œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire, de l'environnement et du commerce équitable ont constitué un collectif informel. En 2001, l'association Halage les a accueillis dans ses locaux, au sein d'une ancienne friche industrielle à l'île Saint Denis : création du PHARES
- **Foncier :** Propriétaire des locaux : L'association Halage Gestionnaire des locaux : L'association Halage
Superficie : 1500m2 Regroupe actuellement 8 structures
- **Domaine d'activité :** environnement, éducation populaire, commerce équitable, distribution de produits issus de l'agriculture biologique, insertion professionnelle, économies d'énergie.
- **Financement :** budget à l'action (subvention ou appel d'offre)
(Communauté d'agglomération « Plaine Commune »)
- **Fonction :** Hôtel d'activité

Taille du pôle : 1/5

Niveau de structuration : 1/5

Actions :

- **Objectifs :**
 - Etre visible collectivement pour promouvoir l'ESS, et valoriser les actions de chacun.
- **Réalisation :**
 - Réponse collective à plusieurs à des appels d'offres publiques.
 - Outils de communication : **Plaquette** de présentation du PHARES ; lettre interne
 - Promotion du PHARES : **Événementiel** pour faire connaître le PHARES (journée portes-ouvertes avec animations, participation collective à des événements locaux dans les domaines de l'environnement ou de l'économie sociale et solidaire ; ex : participation à la Biennale de l'Environnement de Bobigny en 2008)
- **En projet :**
 - **Changer de statut** (pour devenir un Collectif ou une SCIC) car non adapté au fonctionnement du PHARES (« turn-over » des structures hébergées).

Bilan

- **Difficultés :**
 - **Les acteurs membres du PHARES changent régulièrement.** Il est donc difficile de mobiliser les acteurs dans le temps : actions collectives ponctuelles.
 - Reconnaissance de ce pôle par les acteurs ESS de proximité (Communauté d'Agglomération Plaine Commune (93)) mais peu connu du grand public ou des acteurs ESS plus lointain. **Nécessité de travailler sur la visibilité du Pôle.**
- **Bonne Pratique :**
 - **Existence d'une cantine associative**, ce qui favorise l'échange et la circulation de l'information.
 - Convention avec la Communauté d'Agglomération pour que des associations environnementales non résidentes au PHARES puissent bénéficier des moyens du PHARES (salles de réunion, moyens de reprographie)
 - **Réalisation d'un diagnostic environnemental du bâtiment**, avec changement progressif des ouvertures ; mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (2009-2010)
 - **Co-construction** par deux structures du PHARES d'un outil de sensibilisation des salariés aux économies d'eau et d'énergie (« l'Echo-gestes »).
- **Remarques :**
 - Ce lieu a la particularité d'avoir été dès l'origine entièrement associatif et n'avoir bénéficié **d'aucune subvention publique pour sa constitution.**
 - Le P.H.A.R.E.S sert d'appui à des associations nouvelles ou fragiles : salles de réunion, boîtes à lettres, matériel de reprographie sont accessibles grâce à une convention avec la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.
 - Une cantine associative y accueille les salariés, les stagiaires, les bénévoles et partenaires tous les midis. Indépendant de la Ville, il s'inscrit cependant dans la même dynamique économique et solidaire.

Documents joints :